

## Impôt

La libéralisation économique en Inde a débouché sur des réformes de la fiscalité amorcées en 1993 par la création d'un Comité de la réforme fiscale. À mesure que l'Inde augmentait et facilitait les échanges, elle réduisait la taxe à l'importation; à mesure qu'elle abandonnait la taxe sur les produits en faveur d'un impôt direct (sur le revenu), il est devenu impératif qu'elle modernise la perception des impôts. À la suite d'une visite de cadres supérieurs du Canada en 1995-1996, le Projet d'acquisition de capacités de gestion des recettes a été élaboré en 1997 et s'étendra jusqu'en 2003. Financé par l'ACDI, le projet touche trois grands domaines : les douanes, le droit d'accise et l'impôt direct (sur le revenu). C'est l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) qui est la principale source de compétence pour ce projet. Des représentants de l'ADRC travaillent directement avec leurs homologues de l'Inde à une variété de sujets allant de l'élargissement de l'assiette de l'impôt direct jusqu'à l'élaboration de guides de vérification. Des activités de projet ont lieu à la fois en Inde et au Canada. De plus, on a donné des ateliers entre autres sur l'analyse des besoins en formation, la conception de cours, la formation des formateurs, les techniques de vérification, la formation des analystes des systèmes et les questions relatives à la gestion des technologies de l'information. Par ailleurs, les formateurs de l'ADRC qui se sont rendus en Inde demandent d'y retourner, car ils ont beaucoup aimé y travailler.

27



Ministère de la Surveillance démographique au Bangladesh Photo de l'ACDI : David Barbour

*De plus, on a donné des ateliers entre autres sur l'analyse des besoins en formation, la conception de cours, la formation des formateurs, les techniques de vérification...*

Laboratoire géologique à Islamabad Photo de l'ACDI : Ron Watts

